

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-et-un novembre deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2023CM70

Avis sur l'extension
du plan d'épandage
des boues issues du
système d'assainissement
de Béthune

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
Mme Dorothee HAUER à Mme Isabelle VANLANDE
Mme Delphine MICELLI à Mr Johnny GLAVIEUX

Convocation du
21 novembre 2023

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2023, une enquête publique relative à l'extension du plan d'épandage des boues issues du système d'assainissement de Béthune, portant sur la demande d'autorisation formulée au titre de la loi sur l'eau par la Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois lys Romane, a été ouverte du 13 novembre 2023 au 15 décembre 2023

Monsieur le Maire, en vertu des dispositions de l'article R. 181-38 du code de L'environnement et de l'article 8 de l'arrêté du 18 octobre 2023, invite l'assemblée à émettre son avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu le dossier d'enquête publique,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

EMET un avis favorable à l'extension du plan d'épandage des boues issues du système d'assainissement de Béthune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.